

3.

Distribution de produits et services financiers

- 3.1 Avis et communiqués
 - 3.2 Réglementation
 - 3.3 Autres consultations
 - 3.4 Retraits aux registres des représentants
 - 3.5 Modifications aux registres des inscrits
 - 3.6 Avis d'audiences
 - 3.7 Décisions administratives et disciplinaires
 - 3.8 Autres décisions
-

3.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

3.2 RÉGLEMENTATION

3.2.1 Consultation

Aucune information.

3.2.2 Publication

Erratum

Règlement modifiant le Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites et concordants

Veillez prendre note que des erreurs se sont glissées dans l'avis de publication de l'Autorité des marchés financiers relativement au dossier mentionné en objet, publié à la section 3.2.2 du bulletin du 16 octobre 2014 (vol. 11 n° 41).

Dans la version française de cet avis, le dernier alinéa débutant au bas de la page 27 du bulletin aurait dû se lire comme suit :

« Veuillez également prendre note que la décision n° 2014-PDG-0122 en date du 15 octobre 2014 dispense certaines personnes de l'obligation d'inscription à titre de courtier et de l'obligation d'inscription à titre de représentant de courtier lorsque ces personnes effectuent une opération sur certains titres de créance à court terme. La décision cessera d'avoir effet le 11 juillet 2015 lors de l'entrée en vigueur de l'article 8.22.1 du Règlement 31-103. »

En outre, dans la version anglaise de cet avis, le dernier alinéa au bas de la page 218 du bulletin aurait dû se lire comme suit

« Also, please note that Decision No. 2014-PDG-0122, dated October 15, 2014, exempts certain persons from the dealer registration requirement and the dealing representative registration requirement where these persons trade in certain short-term debt. The Decision will cease to be effective as of July 11, 2015, when section 8.22.1 of Regulation 31-103 comes into force. »

Veillez également noter que la décision n° 2014-PDG-0122 est publiée à la section 3.8.1 du présent bulletin.

Fait le 23 octobre 2014.

3.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

3.4 RETRAITS AUX REGISTRES DES REPRÉSENTANTS

Courtiers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
CLEMANN	OLIVIER	Financière Banque Nationale	2014-10-17
COLIN	NATHALIE	Scotia Capitaux Inc.	2014-10-14
FOURNIER	MICHEL	Gestion de Capital Assante Ltée	2014-10-14
GRIGNON	NATHALIE	Marchés mondiaux CIBC inc.	2014-10-10
MITCHELL	WILLIAM GORDON	JitneyTrade inc.	2014-10-17
MORIN	NANCY	BMO Nesbitt Burns Inc.	2014-10-15
SADEK	JACK SAM	Gestion de Capital Assante Ltée	2014-10-16
THEODORE	MARTIN	BMO Nesbitt Burns Inc.	2014-10-10

Cabinets de services financiers

Sans mode d'exercice

Liste des représentants qui ne sont plus autorisés à agir dans une ou plusieurs disciplines

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants dont au moins l'une des disciplines mentionnées à leur certificat de l'Autorité est sans mode d'exercice. Par conséquent, ces individus ne sont plus autorisés à exercer leurs activités dans la ou les disciplines mentionnées dans cette liste et ce, depuis la date qui y est indiquée.

Représentants ayant régularisé leur situation

Il se peut que certains représentants figurant sur cette liste aient régularisé leur situation depuis la date de sans mode d'exercice de leur droit de pratique pour la ou les disciplines mentionnées. En effet, certains pourraient avoir procédé à une demande de rattachement et avoir récupéré leur droit de pratique dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Dans de tels cas, il est possible de vérifier ces renseignements auprès du agent du centre de renseignements au :

Québec : (418) 525-0337
 Montréal : (514) 395-0337
 Sans frais : 1 877 525-0337.

Veillez-vous référer à la légende suivante pour consulter la liste de représentants. Cette légende indique les disciplines et catégories identifiées de 1a à 6a, et les mentions spéciales, de C et E.

Disciplines et catégories de disciplines	Mentions spéciales
1a Assurance de personnes	C Courtage spécial
1b Assurance contre les accidents ou la maladie	E Expertise en règlement de sinistre à l'égard des polices souscrites par l'entremise du cabinet auquel il rattaché
2a Assurance collective de personnes	

2b	Régime d'assurance collective
2c	Régime de rentes collectives
3a	Assurance de dommages (Agent)
3b	Assurance de dommages des particuliers (Agent)
3c	Assurance de dommages des entreprises (Agent)
4a	Assurance de dommages (Courtier)
4b	Assurance de dommages des particuliers (Courtier)
4c	Assurance de dommages des entreprises (Courtier)
5a	Expertise en règlement de sinistres
5b	Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des particuliers
5c	Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des entreprises
6a	Planification financière

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
104804	BOURQUE, SUZANNE	4a	2014-10-17
105914	CARDINAL, MARTINE	3a	2014-10-21
106081	CARON-VERDI, LUCILLE	4a	2014-10-16
116995	JASMIN, JOANNE	4a	2014-10-17
117034	JEAN, NATHALIE	4b	2014-10-15
119034	LANGEVIN, CLAUDE	1a	2014-10-15
119923	LAVEAU, DENIS	1a	2014-10-20
122691	MARCIL, LISON	3a	2014-10-21
125553	DUBOIS, JOCELYNE	3a	2014-10-20
129115	ROBICHAUD, GISÈLE	4b	2014-10-17
129429	RONDEAU, PATRICK	6a	2014-10-16
132202	THEODORE, MARTIN	1a	2014-10-20
133714	VAILLANCOURT, LYNE	4a	2014-10-15
136963	IMBEAULT, ISABELLE	4b	2014-10-21
139804	DESCHÊNES, SERGE	5a	2014-10-17
141520	AUCLAIR, ANNIE	4a	2014-10-20

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
142127	DEMEULE, CAROLE	3a	2014-10-21
143935	LAMONTAGNE, FRANCINE	1a	2014-10-15
145026	DUVAL, JEAN-MARC	5a	2014-10-16
149094	BEAUDRY, PATRYCIA	3a	2014-10-21
149527	DE MONTIGNY, GUY	5a	2014-10-16
150448	CLICHE, JOËLLE	1a	2014-10-20
155323	SOURDIF, STEVE	3a	2014-10-15
155364	LAJOIE, KARYNE	6a	2014-10-21
156709	HYMAN, LISA	1a	2014-10-17
157207	SÉGUIN, LUCIE	3a	2014-10-21
159534	FAUCHER, CLAUDIA	1a	2014-10-15
160470	KABBANI, LINA	4b	2014-10-20
162391	USEREAU, CATHERINE	4b	2014-10-15
163458	LALONDE, DANNY	3a	2014-10-21
163760	CLÉMENT, CAROLE	3b	2014-10-21
163807	MANTHA, SYLVIA	5b	2014-10-21
164025	LINSKY, ANDRE	3a	2014-10-21
168050	ALCINDOR, JAMES	4b	2014-10-21
168350	FRANCOEUR, LOUISE	2b	2014-10-21
169779	MARQUIS, BRIGITTE	1a	2014-10-21
169945	BOUBSIS, NABIL	3b	2014-10-15
171006	THIBAULT, SYLVIE	5a	2014-10-15
172057	EL KOUCH, HANANE	3b	2014-10-15
172981	MICHAUD, CAROLE	5b	2014-10-15
173870	BAH, SOULEYMANE	1a, 6a	2014-10-15
174426	RODRIGUE, CHRISTIAN	3b	2014-10-20
175403	LE BRETON, PASCAL	1a	2014-10-15
177716	BIENVENUE, LYNE	4a	2014-10-15
180420	DIOME, NATALIE	3c	2014-10-15
181398	SMITH, HÉLÈNE	4b	2014-10-21
181534	VAILLANCOURT, FRANCE	4b	2014-10-16
182646	ALBERT, LISA	3b	2014-10-20
182648	BOISSONNEAULT DROUIN, FRANÇOIS	2b	2014-10-15
183552	WEINBERG, MELANIE	1a, 2a	2014-10-20

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
185402	LEMAIRE, JOHANNE	4b	2014-10-21
185688	BADRO, GEORGES	3a	2014-10-15
185895	SIMPLICE, RICARDO	1a	2014-10-15
187677	THIBAUT-RONDEAU, JONATHAN	4b	2014-10-21
188361	BRODEUR, GENEVIÈVE	1a	2014-10-17
188740	OUELLETTE, ROBIN	1a	2014-10-20
190677	FOURNIER, JONATHAN	6a	2014-10-20
190899	GARABEDIAN, RAFFI	4b	2014-10-17
191169	OUYOUS, IMANE	3b	2014-10-20
193856	PLAMONDON-DUSSAULT, MATHIEU	3b	2014-10-21
194079	JIANU, ALINA	1a	2014-10-17
194428	ZAKAIB, DENA	4b	2014-10-15
195301	CARPENTIER, LUC	4b	2014-10-21
195639	BERGERON, DANIEL	1a	2014-10-16
195666	BELZILE, MARIE-CLAUDE	4b	2014-10-16
196400	OUYOUS, HAJAR	4b	2014-10-21
196995	RETHIER, ADÈLE	3a	2014-10-21
197245	MINICOZZI, EDOARDO	1a	2014-10-21
197497	BLANCHET, PIERRE-LUC	1a	2014-10-17
197859	ST-HILAIRE, STÉPHANIE	1a	2014-10-16
199260	CHAMPAGNE, HÉLÈNE	4b	2014-10-15
200818	TREMBLAY, SUZANNE	1b	2014-10-15
201163	DUNBERRY PROVOST, ROBERT	5a	2014-10-20
202038	CAMPBELL, MARTIN ALEXANDRE	1a	2014-10-17
202063	DUFAULT, MARIE-EVE	1a	2014-10-17
202565	TRAHAN, MARYLYNE	1b	2014-10-15
202601	ZHAR, HOUDA	1a	2014-10-17
203118	PRUNEAU, MYLENE	3b	2014-10-17
203623	BEAUCHEMIN, DAVID	3b	2014-10-17
204877	H. FORTIN, JEAN-FRANCOIS	1b	2014-10-21
205227	ELIE, MARTIN	1a	2014-10-17
205230	ZAKARYAN, HAYK	1a	2014-10-17
205609	WALCOTT, CHAD	1b	2014-10-16
205811	SONNEN, NANCY	1a	2014-10-17
205831	GAGNON, KATY	3b	2014-10-20

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
206126	COURCHESNE, KATHY	1b	2014-10-16
206199	BERNIER, ERIC	1b	2014-10-16
206363	PLANTE-BEAUPRÉ, PIER-OLIVIER	1a	2014-10-17

3.5 MODIFICATION AUX REGISTRES DES INSCRITS

3.5.1 Les cessations de fonctions d'une personne physique autorisée, d'une personne désignée responsable, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Courtiers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE VALEURS MOBILIÈRES INC.	Couture	Philippe	2014-09-29

3.5.2 Les cessations d'activités

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Disciplines	Date de cessation
500287	CLAUDE LANGEVIN	Assurance de personnes	2014-10-15
502249	LES SERVICES D'ASSURANCES RÉJEAN GRAVEL INC.	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2014-10-15
502289	GESTION GEBEC INC.	Assurance de personnes	2014-10-15
502473	ASSUREXPERTS J-C. BOUFFARD INC.	Assurance de dommages	2014-10-16
504582	SERVICES ADMINISTRATIFS PROCOM INC.	Planification financière	2014-10-21
505014	LES ASSURANCES CLAUDE BELZILE INC.	Assurance de dommages	2014-10-16
505413	LES SERVICES FINANCIERS PRO-GESCO INC.	Assurance de personnes	2014-10-15
506520	PIERRE DUMAINE	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2014-10-16
507035	MARISE MANSEAU	Assurance collective de personnes	2014-10-16
508829	FRANCINE LAMONTAGNE	Assurance de personnes	2014-10-15
509659	JOSEPH PIZZUTI	Assurance de personnes	2014-10-15
511062	HUGUES RAYMOND	Assurance de personnes	2014-10-21
511724	RENÉ SIGOUIN	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2014-10-15
512114	CONCEPT GLOBAL V.I.P. INC.	Assurance de personnes	2014-10-21
512226	PIERRE DANIS	Assurance collective de personnes	2014-10-16

513349	STÉPHANE VALOIS	Assurance de personnes Planification financière	2014-10-20
513572	SOULEYMANE BAH	Assurance de personnes Planification financière	2014-10-15
513714	PASCAL LE BRETON	Assurance de personnes	2014-10-15
513939	DENIS MEURY SERVICES FINANCIERS INC.	Assurance de personnes Assurance collective de personnes Assurance de dommages Planification financière	2014-10-17
514294	SERVICES FINANCIERS JACQUES LEBLANC INC.	Assurance de personnes	2014-10-16
515926	FRÉDÉRIC LAUZON	Assurance de personnes	2014-10-15
516310	DANIEL BERGERON	Assurance de personnes	2014-10-16
600255	CLAUDIA FAUCHER	Assurance de personnes	2014-10-15
600344	ADRIEN DOYON	Assurance de personnes	2014-10-15
600358	YASMIN SORAYA AVILA	Assurance de personnes	2014-10-15
600783	MAXIME CANTIN	Assurance de personnes	2014-10-16
600801	ALEX BOUCHER-VACHON	Assurance de dommages	2014-10-17

3.5.3 Les ajouts concernant les personnes physiques autorisées, les personnes désignées responsables, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Aucune information.

3.5.4 Les nouvelles inscriptions

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
600819	DUMANITÉ ASSURANCE ET RENTES COLLECTIVES INC.	Pierre Dumaine	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2014-10-16
600821	DUMANITÉ SÉCURITÉ FINANCIÈRE INC.	Pierre Dumaine	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2014-10-16
600822	INTEREXPERTS INC.	Pierre Danis	Assurance collective de personnes	2014-10-17
600823	SONYA LANGEVIN PL. FIN INC.	Sonya Langevin	Planification financière	2014-10-17
600829	LES EXPERTISES MARCOGLIESE ET ASSOCIÉS INC.	Domenic Marcogliese	Expertise en règlement de sinistres	2014-10-20
600832	9210-5634 QUEBEC INC.	Roy Guertin	Expertise en règlement de sinistres	2014-10-21

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
600833	LES ASSURANCES MANON LABRIE INC.	Manon Labrie	Assurance de dommages	2014-10-21

3.6 AVIS D'AUDIENCES

Aucune information.

3.7 DÉCISIONS ADMINISTRATIVES ET DISCIPLINAIRES

Aucune information.

3.8 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

3.8.1 Dispenses

DÉCISION N° 2014-PDG-0122

Décision générale relative à la dispense de l'obligation d'inscription à titre de courtier pour les opérations sur titres de créance à court terme

Vu le projet de Règlement modifiant le Règlement 31 103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites publié pour consultation au Bulletin de l'Autorité des marchés financiers du 5 décembre 2013 (le « Règlement modifiant le Règlement 31 103 »);

Vu le Règlement 25-101 sur les agences de notation désignées, RLRQ, c. V 1.1, r. 8.1 (le « Règlement 25 101 »);

Vu la décision n° 2010-PDG-0049 prononcée le 26 mars 2010 (la « décision n° 2010 PDG 0049 »), par laquelle l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») a, à certaines conditions, dispensé les personnes visées par la présente décision de l'obligation d'inscription à titre de courtier et à titre de représentant de courtier à l'égard d'une opération visée sur des billets à ordre ou sur des billets de trésorerie négociables dont l'échéance est prévue dans un an ou moins à compter de la date d'émission (les « titres de créance à court terme »);

Vu l'article 22 du Règlement modifiant le Règlement 31 103 qui prévoit l'ajout de l'article 8.22.1 au Règlement 31 103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites, RLRQ, c. V-1.1, r. 10 (le « Règlement 31-103 »);

Vu la dispense d'inscription à titre de courtier à l'égard d'une opération visée sur des titres de créance à court terme prévue à l'article 8.22.1 du Règlement 31 103;

Vu l'entrée en vigueur prévue de cet article 8.22.1 le 11 juillet 2015;

Vu la décision n° 2011-PDG-0151 prononcée le 28 septembre 2011, par laquelle l'Autorité a prolongé l'effet de la décision n° 2010-PDG-0049 jusqu'au 28 septembre 2014 (la « décision n° 2011 PDG 0151 »);

Vu l'expiration de la décision n° 2011-PDG-0151 le 28 septembre 2014;

Vu l'opportunité de dispenser à nouveau les personnes visées par la présente décision de l'obligation d'inscription à titre de courtier et à titre de représentant de courtier à l'égard d'une opération visée sur des titres de créance à court terme et ce, jusqu'au 11 juillet 2015, date de l'entrée en vigueur prévue de l'article 8.22.1 du Règlement 31 103;

Vu l'emploi par le Règlement 25-101 de certaines expressions remplaçant celles utilisées dans la décision n° 2011 PDG 0151;

Vu les obligations d'inscription prévues aux articles 148 et 149 de la Loi sur les valeurs mobilières, RLRQ, c. V 1.1 (la « Loi »);

Vu le pouvoir de l'Autorité, prévu à l'article 263 de la Loi, de dispenser aux conditions qu'elle détermine, une personne ou un groupe de personnes de tout ou partie des obligations prévues par les titres

deuxième à sixième de la Loi ou par règlement, lorsqu'elle estime que cette dispense ne porte pas atteinte à la protection des épargnants;

Vu le premier alinéa de l'article 35.1 de la Loi sur l'Autorité des marchés financiers, RLRQ, c. A 33.2, qui permet, notamment, à l'Autorité de réviser à tout moment ses décisions sauf dans le cas d'une erreur de droit;

Vu l'objectif d'harmonisation des Autorités canadiennes en valeurs mobilières en matière d'inscription et d'obligations des personnes inscrites;

Vu l'analyse faite par la Direction de l'encadrement des intermédiaires et la recommandation du surintendant de l'assistance aux clientèles et de l'encadrement de la distribution d'accorder la présente dispense au motif qu'elle ne porte pas atteinte à la protection des épargnants;

En conséquence :

L'Autorité dispense les personnes suivantes de l'obligation d'inscription à titre de courtier et de l'obligation d'inscription à titre de représentant de courtier, telles que prévues aux articles 148 et 149 de la Loi :

1. Une banque ou une banque étrangère autorisée figurant à l'une des annexes I, II ou III de la Loi sur les banques, L.C., 1991, c. 46;
2. Une association régie par la Loi sur les associations coopératives de crédit, L.C., 1991, c. 48, ou une coopérative de crédit centrale pour laquelle une ordonnance a été faite conformément au paragraphe (1) de l'article 473 de cette loi;
3. Une société de prêt, une société de fiducie, une compagnie d'assurances, un treasury branch, une caisse de crédit, une caisse populaire, une coopérative de services financiers ou une fédération qui, dans chaque cas, est autorisé par une loi du Canada ou d'un territoire du Canada à exercer son activité au Canada ou dans un territoire du Canada, selon le cas;
4. la Banque de développement du Canada constituée en vertu de la Loi sur la Banque de développement du Canada, L.C., 1995, c. 28.

Cette dispense s'applique lorsque ces personnes effectuent une opération visée, au sens qui lui est donné à l'article 8.1 du Règlement 31 103, sur des titres de créance à court terme, pour autant que ces titres respectent les conditions suivantes :

- a) ils ne permettent pas d'acquérir par voie de conversion ou d'échange d'autres titres que ceux visés par la présente décision ou ne sont pas accompagnés d'un droit de souscrire ces autres titres;
- b) ils ont reçu une note établie par une agence de notation désignée, ou par un membre du même groupe que l'agence de notation désignée, qui est égale ou supérieure à la notation de l'une des catégories suivantes ou à la notation qui remplace l'une des catégories suivantes :

Agences de notation	Notation
DBRS Limited	R-1 (bas)
Fitch, Inc.	F2
Moody's Canada Inc.	P-2
Standard & Poor's Rating Services (Canada)	A-2

La présente décision cessera d'avoir effet à la date d'entrée en vigueur de l'article 8.22.1 du Règlement 31-103.

Fait le 15 octobre 2014.

Louis Morisset
Président-directeur général

3.8.2 Exercice d'une autre activité

Aucune information.

3.8.3 Approbation d'un projet d'entente de partage de commissions, approbation d'une prise de position importante, emprunt ou remboursement autorisés

Aucune information.

3.8.4 Autres

Aucune information.